Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION - LAMPE LEXON »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 17 au vendredi 23 octobre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION - LAMPE LEXON ", cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 1 lampe Lexon Luma L rouge, d'une valeur indicative de 89.90 € TTC.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio https://www.vibration.fr en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant ne pourra remporter qu'un seul lot.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiqué lors de son inscription.
- Chaque gagnant recevra son gain par voie postale à l'adresse qu'il aura indiqué lors de sa participation.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : https://www.vibration.fr/reglements

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.